

## DIPLÔME DE TECHNICIEN DES MÉTIERS DU SPECTACLE (DTMS)

La formation prépare en deux ans des techniciens chargés, selon l'option choisie, de la gestion et de l'entretien des costumes ou de la mise au point et de la réalisation des décors de spectacles, sous la direction d'un décorateur ou d'un metteur en scène. L'habilleuse exécute les modifications et adaptations des costumes, elle procède en loge, à l'habillage des artistes. Le machiniste constructeur exécute les plans et les maquettes et participe à la réalisation des décors, il procède sur le plateau, à la mise en place, au montage, à l'assemblage et aux mouvements des décors.

La formation allie le développement de la sensibilité artistique, la connaissance du monde du spectacle et le sens de l'organisation. L'exercice du métier exige par ailleurs, un goût du travail en équipe, un sens relationnel et une grande mobilité géographique.

### Conditions d'admission :

La formation est accessible en seconde aux élèves issus de la classe de troisième ou en première aux titulaires d'un diplôme professionnel de niveau V dans le domaine de l'habillement, pour l'option *techniques de l'habillage*, ou dans le domaine du bois ou du métal, pour l'option *machiniste constructeur*.

### Débouchés professionnels et poursuites d'études :

Le diplôme permet d'entrer dans la vie active au sein de structures du monde du spectacle (spectacle vivant, cinéma ou télévision) ou de poursuivre des études supérieures en [DMA costumier réalisateur](#).

#### Où suivre cette formation ?

##### Option techniques de l'habillage

Lycée des métiers des arts textiles et du commerce La Source  
Val de Beauté

Lycée général et technologique La Martinière Diderot

Lycée polyvalent Jules Verne

##### Option machiniste constructeur

Lycée polyvalent Jules Verne

SEP du Lycée Léonard de Vinci

Lycée professionnel Augustin Boismard

##### Option constructeur de décors

Lycée professionnel Bayard

#### Horaires hebdomadaires indicatifs

|                                     | Seconde | Première | Terminale |
|-------------------------------------|---------|----------|-----------|
| <b>Enseignements généraux</b>       |         |          |           |
| Français                            | 4 h.    | 3 h.     | 4 h.      |
| Histoire-géographie                 | 2 h.    | -        | -         |
| Langue vivante                      | 3 h.    | 2 h.     | 2 h.      |
| Éducation physique et sportive      | 2 h.    | 2 h.     | 2 h.      |
| Mathématiques                       | 4 h.    | 2 h.     | 2 h.      |
| Physique-chimie                     | 2 h.    | 2 h.     | 2 h.      |
| Anatomie                            | 1 h.    | 1 h.     | 1 h.      |
| Perspective                         | -       | 2 h.     | 2 h.      |
| Histoire de l'art                   | 1 h.    | 1 h.     | 2 h.      |
| Dessin                              | 4 h.    | 4 h.     | 4 h.      |
| <b>Enseignements professionnels</b> |         |          |           |
| Étude documentaire                  | 2 h.    | 2 h.     | 2 h.      |
| Dessin géométrique                  | 2 h.    | -        | -         |
| Composition plane et en volume      | 4 h.    | 4 h.     | 4 h.      |
| Modelage et études en volume        | -       | 2 h.     | 2 h.      |
| Architecture                        | -       | 2 h.     | 2 h.      |
| Atelier et technologie appliquée    | 7 h.    | 7 h.     | 7 h.      |

